

Charleville-Mézières, le 21 mars 2024

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,  
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims  
1 rue Navier  
51082 REIMS Cédex

Responsable du service du dialogue social (SDS)

**Objet : demande de mise en place d'un comité de suivi du progiciel OPALE dans l'académie**

- Courrier réponse DAF A du 31-03-2023 mise en place de 5 actions permettant la poursuite du déploiement OPALE

Monsieur le Recteur,

**Le syndicat A&I UNSA** est attentif au déploiement OPALE sur tout le territoire. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le ministère. Grâce aux retours de nos collègues, le ministère avait pris en compte (courrier DAF-A du 31-03-23) une partie de nos revendications en détenant le calendrier du déploiement du progiciel avec la mise en place d'une vague supplémentaire en septembre 2025, en renforçant l'assistance métier aux EPLE par les services académiques, en mettant en place des indemnités de tutorat, en demandant la systématisation d'un dialogue incluant tous les acteurs OPALE préalablement à l'intégration et en mettant en place un groupe de suivi national.

Pour mémoire dans notre académie, **la section A&I UNSA de l'académie de Reims** et les autres organisations syndicales représentatives du Comité Social d'Administration Académique (CSA-A) vous avaient interpellé par le biais d'un 1<sup>er</sup> courrier en date du 26 juin 2023 concernant trois points d'importance. N'ayant reçu aucune réponse, une relance a été faite à vos services en date du 13 septembre 2023. Un troisième rappel a été fait lors de la tenue du premier CSA-A du 6 novembre 2023. Malgré notre insistance, le courrier syndical est resté lettre morte. Lors des instances académiques et des GT, **la section A&I UNSA de l'académie de Reims** n'a pas cessé de vous alerter sur diverses préoccupations des personnels sur OPALE (qualité de vie au travail, difficultés, etc.).

**Dans l'intérêt du service public et des collègues que nous représentons, la section A&I UNSA de l'académie de Reims vous demande de bien vouloir mettre en place un comité de suivi OPALE avec la participation des organisations syndicales représentatives de la filière administrative, à l'image de ce qui se fait déjà dans bien d'autres académies comme celle d'Amiens pour ne donner qu'un exemple.**

De notre point de vue, les échanges entre représentant.e.s du personnel et les services académiques, dans la phase de déploiement sont indispensables au regard de l'impact sur les conditions de travail de ce progiciel structurant pour les EPLE. Le comité de suivi est un moyen d'organiser ces échanges. Nous voulons croire que vous vous saisirez de notre proposition.

En vous remerciant par avance pour votre réponse et pour le temps consacré à cette demande, les représentant.e.s élu.e.s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA, section académique de Reims, vous prient de croire, Monsieur le Recteur, à notre indéfectible attachement aux valeurs du service public de l'Éducation.

Le Secrétaire Académique,  
A&I UNSA académie de Reims

  
Mickaël Adamkiewicz